AMPLEGEST

AMPLEGEST PRICING POWER

ACTION AC - FR0010375600

GESTION ACTIVE ET DISCRÉTIONNAIRE

| Octobre 2026 |

Données au 30/10/2026

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez-vous référer au prospectus et au document d'informations clés de l'OPC avant de prendre toute décision finale d'investissement

460 M€
ENCOURS

288,81 €
VL ACTION AC

La maîtrise du prix

Amplegest Pricing Power est un OPCVM investi en moyennes et grandes capitalisations européennes, éligible au PEA et à l'assurance vie.
Sa stratégie d'investissement repose sur 2 piliers de création d'Alpha :

- La sélection d'une trentaine de sociétés cherchant à maîtriser les prix de leurs produits/services, et donc à protéger leur marge et leur croissance par de fortes barrières à l'entrée (marque forte, avance technologique, savoir-faire discriminant).
- La gestion active des pondérations au sein du portefeuille en fonction de critères établis (actualité du secteur, valorisations..)

Amplegest Pricing Power est un fonds de stock picking, à fortes convictions (le Top 10 varie entre 40 et 50% du portefeuille)
Amplegest Pricing Power, de classification actions des pays de la zone euro, a pour double objectif de : réaliser une performance supérieure à celle de l'indice Bloomberg Eurozone Developed Market Large & Mid Cap Net Return EUR (dividendes réinvestis) sur une période de 5 ans ; mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable.

PERF. OCTOBRE
+0,5%

PERF. YTD
+3,5%

À risque plus faible — À risque plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

SRI : à risque plus faible (1), rendement potentiellement plus faible, à risque plus élevé (7), rendement potentiellement plus élevé
Le niveau de risque de 1 ne signifie pas que l'investissement est dépourvu de risque. Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DIC. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance

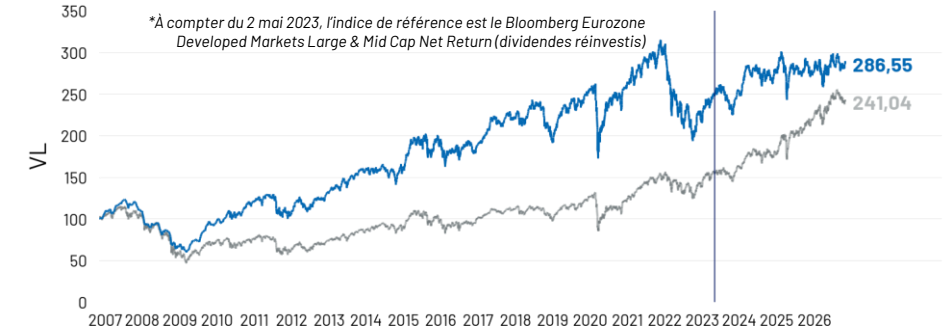
Principaux risques

Risque de perte en capital
Risques liés aux actions
Risque de change
Risque de liquidité

Caractéristiques

Classification AMF : Actions de pays de la zone euro
Classification SFDR : Article 8
Conformité : Directive UCITS V
Éligible : PEA, Assurance vie
Valorisation : Journalière
Compartiment : SICAV Amplegest
Indice de référence : *Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap Net Return (dividendes réinvestis)*
Établissement Centralisateur : CACEIS BANK
Commission de surperformance : 20 % TTC maximum de la performance annuelle du compartiment au-delà de la performance de l'indice de référence
Frais de souscription : 3% max
Frais de rachat : 0%
Durée de placement recommandée : 5 ans
Centralisation des ordres : avant 12h00

Historique de la performance



Historique de l'indicateur de référence

Du 13/10/2006 au 31/12/2013 : 20% DJ Stoxx 600 + 80% SBF 250
Du 01/01/2014 au 30/06/2014 : 20% DJ Stoxx 600 + 80% CAC All Tradable Net Return (dividendes réinvestis)
Du 01/07/2014 au 30/11/2022 : Stoxx Europe 600 Net Return (dividendes réinvestis)
Du 1er décembre 2022 au 1er mai 2023: Euro Stoxx Net Return EUR (dividendes réinvestis)
**À compter du 2 mai 2023, l'indice de référence est le Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap Net Return (dividendes réinvestis)*

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Performances calendaires

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Action AC	+0,3%	+8,6%	+17,9%	-30,2%	+17,7%	+3,2%	+29,5%	-11,1%	+16,4%	-2,3%	+19,6%	+0,9%
Indice*	+24,5%	+9,4%	+18,3%	-10,7%	+24,9%	-2,0%	+26,8%	-10,8%	+10,6%	+1,7%	+9,6%	+6,9%

Performances

Périodes	OPCVM	Indice*
1 mois	+0,5%	-1,6%
3 mois	+0,6%	-2,7%
6 mois	+3,9%	+4,8%
YTD	+3,5%	+8,4%
1 an	+1,1%	+11,3%
3 ans	+26,0%	+64,3%
5 ans	-4,8%	+60,1%
Création	+188,8%	+141,6%

*À compter du 2 mai 2023, l'indice de référence est le Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap Net Return (dividendes réinvestis)

Statistiques	1 an	3 ans	création
Alpha	-10,3%	-37,0%	72,6%
Volatilité	15,9%	15,0%	18,4%
Indice	*12,4%*	*11,8%*	16,2%
Ratio de Sharpe	-0,07	0,35	0,24
Indice	*0,74*	*1,29*	0,22
Max. Drawdown	-11,4%	-19,1%	-51,5%
Indice	-10,2%	-15,2%	-59,7%
Beta	*1,01*	*0,98*	0,80
Corrélation	0,93	0,93	0,91
Indice de Sortino	-0,10	0,42	0,40

ACTIONS DISPONIBLES	AC	IC	FC	XC	PC
Code ISIN	FR0010375600	FR0010889857	FR0013333507	FR001400HXB4	FR001400N756
Code Bloom	SCRNDOC FP	AMPLMIC FP	AMPLPFC FP	AMPLMXC FP	AMPLPPC FP
Frais de gestion	2,10%	1,00%	1,40%	1,20%	2,00%
Minimum de souscription	0,0001 action	250 000€	0,0001 action	5 000 000€	0.0001 action
Date de création	Octobre 2006	Mai 2010	Mai 2018	Mai 2023	Janvier 2024

Merci de vous référer au prospectus du fonds pour obtenir une explication sur les frais. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.amplegest.com

Source des données : Amplegest
Cette communication publicitaire ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative. Elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement

AMPLEGEST

AMPLEGEST PRICING POWER

ACTION AC - FR0010375600

GESTION ACTIVE ET DISCRÉTIONNAIRE

| Octobre 2026 |

Données au 30/10/2026

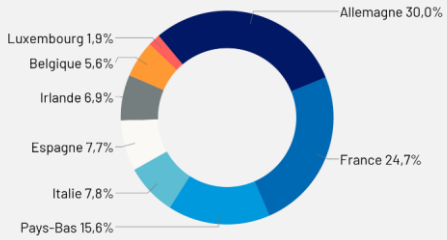
Portefeuille

Nombre de lignes : 30
Capitalisation moy. pondérée : 153,4Mds€

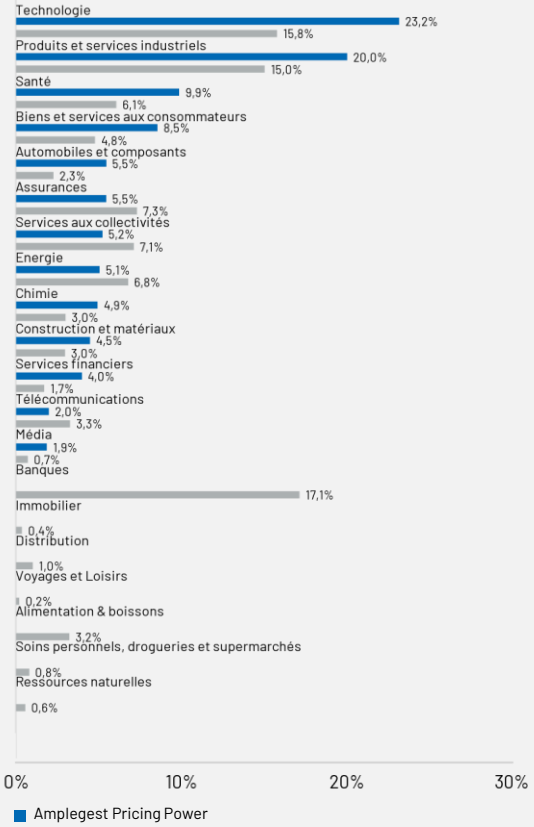
Dix premières lignes

	Poids
ASML	9,3%
SAP	6,1%
Iberdrola	5,2%
Siemens AG	5,0%
Linde	4,9%
Safran	4,5%
L'Oréal	4,1%
UCB	4,0%
Deutsche Boerse	4,0%
Ferrari	3,8%
Total	50,9%

Répartition par pays (base 100)



Répartition par secteur (base 100)



L'équipe de gestion



Gilles CONSTANTINI
Gérant Actions



Maxime DURAND
Gérant Actions



Clément ALBERTO
Gérant Actions

Faits marquants

Sur les marchés actions de la zone euro, le mois d'octobre a largement favorisé les valeurs défensives au détriment des valeurs cycliques. Cette rotation a eu lieu dans un contexte d'augmentation du risque de taux et de craintes de surinvestissement dans le cycle de l'intelligence artificielle. Cette phase s'est accompagnée d'un « flight to quality » qui a permis une surperformance de pays comme la Suisse par rapport à la zone euro ou encore de secteurs comme la santé par rapport aux banques. Le style Croissance sous-performe le style Value de 350 bps, négativement emporté par les semiconducteurs. Dans le contexte décrit, le fonds Amplegest Pricing Power s'adjuge 0,5%, soit 210 bps devant son indice de référence.

Au sein du fonds, la rotation en faveur des défensives a eu une contribution positive. Notamment, les valeurs de santé du fonds se sont démarquées : EssilorLuxottica puis UCB qui a publié des ambitions 2026 largement au-dessus des attentes, et a vu un concurrent rater des essais cliniques qui pesaient sur le cours. Linde, HannoverRe, Talanx ou encore Deutsche Borse sont les valeurs défensives qui ont le mieux performé. Au sein de la sphère IA, les bénéficiaires du cycle d'investissement ont été à la peine (semiconducteurs et industrielles) malgré de très bons résultats trimestriels alors que les titres potentiellement menacés poursuivent leur rebond (SAP, Spotify, Scout24). Enfin, les valeurs de luxe se sont stabilisées malgré des publications en demi-teinte.

Parmi les arbitrages, Adyen a été sortie. Schneider a été largement allégée et Prysmian, leader mondial des câbles a été initiée après la baisse récente du titre. Cette dernière opère dans un marché oligopolistique en croissance avec un pricing power de plus en plus fort.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Mouvements du mois

Achats (+) / Renforcements	Ventes (-) / Allègements
Prysmian (+)	Schneider Electric
LVMH	Adyen (-)
Kingspan	Iberdrola

Contributeurs à la performance sur le mois

Positifs	%	Négatifs	%
UCB	1,19	ASML	-1,10
SAP	0,74	Safran	-0,90
L'Oréal	0,56	Schneider Electric	-0,78
Essilor Luxottica	0,51	ASM International	-0,69
Deutsche Boerse	0,44	Infineon	-0,47

Source des données : Amplegest
Cette communication publicitaire ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative. Elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement

AMPLEGEST

AMPLEGEST PRICING POWER

ACTION AC - FR0010375600

GESTION ACTIVE ET DISCRÉTIONNAIRE

| Octobre 2026 |

Données au 30/10/2026

Démarche ESG

Notre modèle GEST

Pour une meilleure Gouvernance, un Environnement maitrisé et un Social plus juste, en toute Transparence

Dès 2017, Amplegest a développé sa propre méthodologie d'analyse et d'intégration des critères extra-financiers, une méthode propriétaire fondée sur la Transparence et le Dialogue.

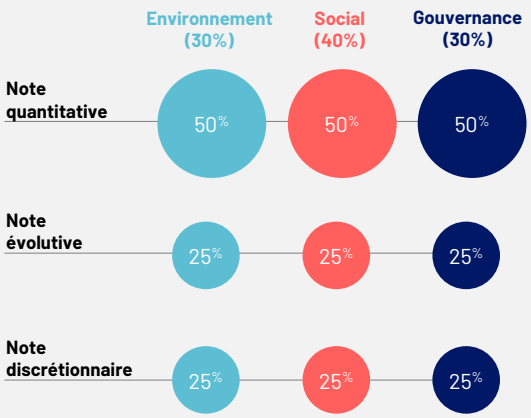
Notre démarche d'investisseur responsable s'inscrit dans une volonté de financement de l'économie réelle de manière durable tout en soutenant et incitant les entreprises à de meilleures pratiques.

Aux côtés de paramètres financiers, l'ESG est au cœur du processus de sélection et de pondération des valeurs.

Le fonds Amplegest Pricing Power est un fonds labellisé ISR qui applique la démarche de sélectivité. La mise en œuvre des filtres extra-financiers aboutit à une réduction de l'univers d'investissement de départ de 30%.

Notre modèle GEST

Trois approches complémentaires



= Note Globale comprise entre {-4 ; +4}

Pour plus d'information sur notre politique ESG et consulter les différents documents et rapports disponibles

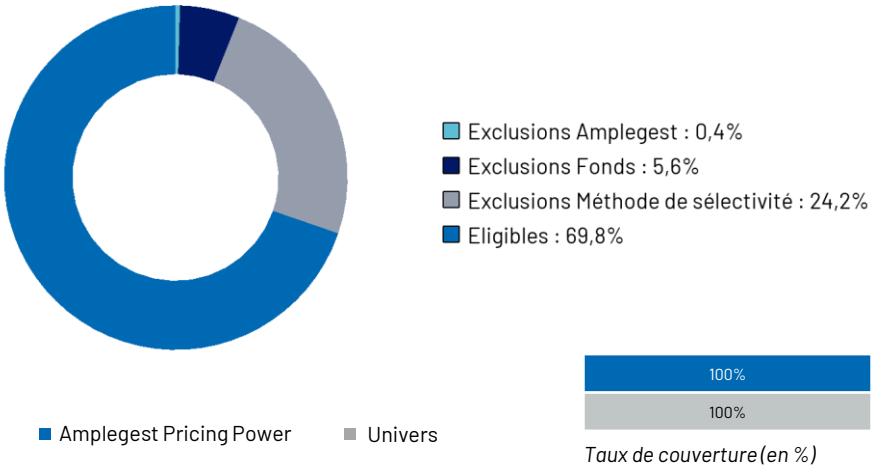
https://www.amplegest.com/fr-FR/investissement-responsable

A partir de l'univers d'investissement de départ (constitué d'émetteurs domiciliés en zone euro dont la capitalisation boursière dépasse 1 Milliard EUR et dont le volume quotidien moyen échangé sur les 3 derniers mois dépasse 2 millions EUR), le fonds applique les filtres extra-financiers suivants :

1. Exclusion de produits et de secteurs qui constituent un risque important pour l'environnement et les populations notamment le tabac, le charbon thermique, l'armement controversés, ... (cf. Politique d'exclusion),
2. Exclusion des valeurs faisant l'objet de controverses et exclues par le comité controverse et réputation d'Amplegest (cf. Politique de gestion des controverse)
3. Exclusion des valeurs les moins bien notées au niveau des pilier ESG, E, S et G (cf. code de transparence)

La mise en œuvre de ces trois filtres aboutit à une réduction de l'univers d'investissement de départ de 30% selon une approche d'intégration ESG. Le fonds Amplegest Pricing Power est un fonds labellisé ISR qui applique la démarche de sélectivité et qui effectue une analyse ISR de 90% minimum des émetteurs en portefeuille (en nombre d'émetteurs et liquidité exclues).

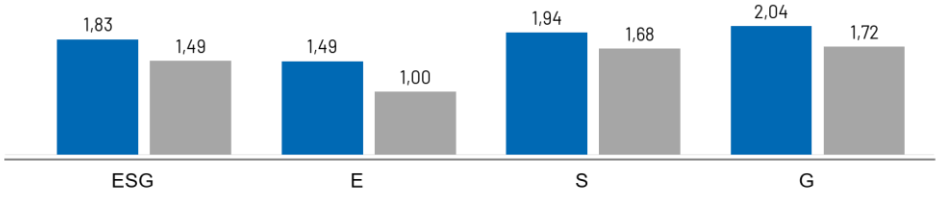
Taux d'exclusion de l'univers de sélectivité



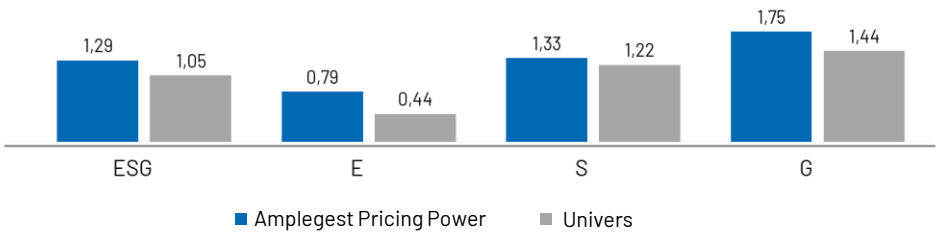
Taux de couverture (en %)

Notation ESG vs Univers d'investissement

Au 31/10/2026



Au 31/12/2025



Amplegest Pricing Power Univers

Investissement durable

Taux d'investissement durable du portefeuille au 31/10/2026 :	72%
Engagement Amplegest Pricing Power :	40%

Univers d'investissement : Emetteurs domiciliés en zone euro dont la capitalisation boursière dépasse 1 Milliard EUR et dont le volume quotidien moyen échangé sur les 3 derniers mois dépasse 2 millions EUR
Source : modèle propriétaire GEST, données depuis le 1er septembre 2019

Notre méthodologie

Notre modèle propriétaire GEST repose sur les 3 piliers principaux : **Environnement, Social et Gouvernance** et réunissent plus d'une trentaine de critères. Notre démarche est construite sur la Transparence et le Dialogue.

Ces critères rassemblent neuf thèmes d'investissement :

L'analyse du pilier Environnement repose sur l'analyse des opportunités et/ou risques environnementaux au travers de l'intensité carbone (direct plus premier tiers des fournisseurs) et de l'impact environnemental hors carbone (direct et indirect) c'est à dire l'utilisation de l'eau, le rejet de polluants de l'eau et de la terre, le rejet de polluants de l'air et l'utilisation de ressources naturelles.

L'analyse du pilier Social repose sur l'analyse des opportunités et/ou risques sociaux au travers de l'attention portée aux salariés ainsi que de la santé et sécurité des salariés et du traitement des fournisseurs.

L'analyse du pilier Gouvernance repose sur l'analyse des opportunités et/ou risques de gouvernance au travers de la rémunération des dirigeants, de l'indépendance des administrateurs, de l'indépendance du comité d'audit, et du droit des actionnaires.

Pour chaque société de l'univers d'investissement du département Asset Management, le modèle GEST définit une note ESG comprise entre -4 et +4.

Objectifs de Développement Durable

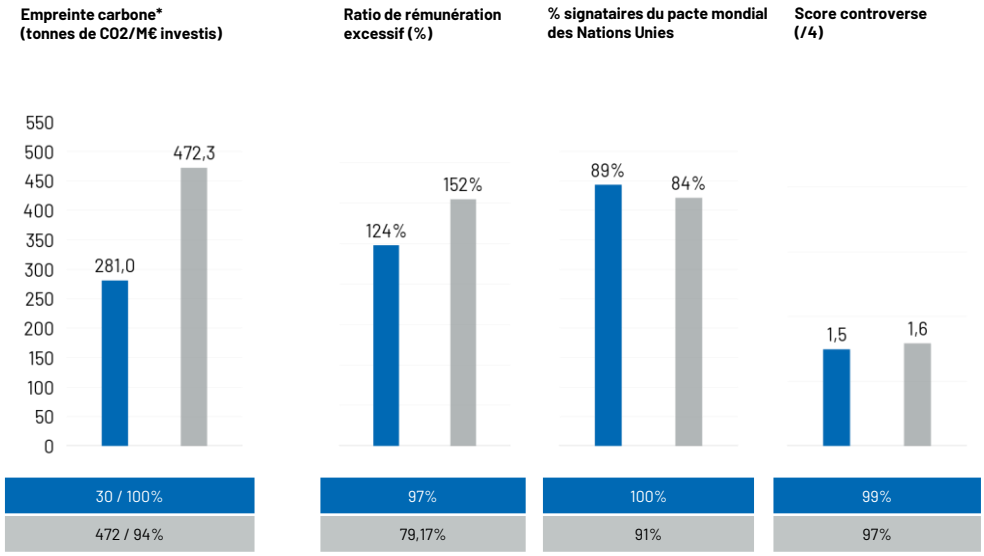


Meilleures notes ESG du fonds

	Note ESG	Note E	Note S	Note G
Hermès	**2,8**	1,9	3,4	3,0
Schneider Electric	**2,6**	2,2	3,2	2,1
Prysmian	**2,4**	1,5	2,2	3,5
Siemens Energy	**2,3**	1,0	2,6	3,4
ASM International	**2,3**	2,8	1,6	2,6

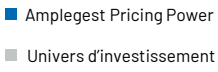
Source : modèle propriétaire GEST

Mesures d'impact du fonds



Couverture de la notation (nb/%)

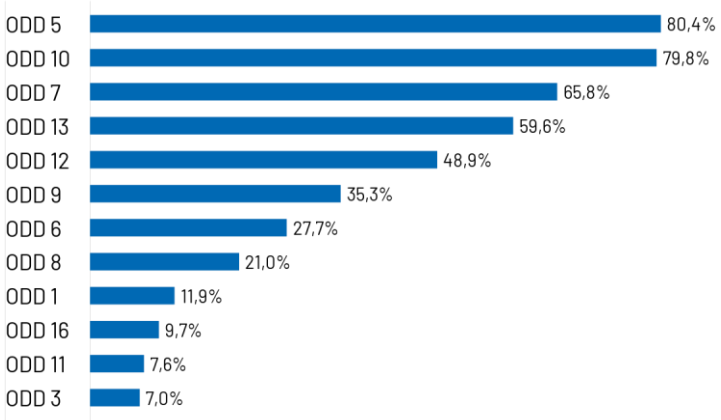
Dans le cadre du label ISR, nous nous engageons à ce que les 2 indicateurs suivants surperforment l'univers d'investissement : l'empreinte carbone et le ratio de rémunération excessif.



Univers d'investissement : Emetteurs domiciliés en zone euro dont la capitalisation boursière dépasse 1 Milliard EUR et dont le volume quotidien moyen échangé sur les 3 derniers mois dépasse 2 millions EUR
Source : MSCI

*L'empreinte carbone correspond à la somme des émissions de gaz à effet de serre des entreprises détenues par Amplegest. La détention d'Amplegest est mesurée par rapport à la valeur d'entreprise (EVIC).

% d'exposition aux Objectifs de Développement Durable*



Source MSCI :

(*) Une entreprise est considérée dans sa globalité comme contribuant positivement aux ODD si plus de 5% du chiffre d'affaires est aligné avec l'objectif (*) Objectifs de Développement Durable (**) ces informations sont données à titre purement illustratif et ne font pas l'objet de contraintes de gestion mentionnées dans la documentation légale de l'OPC

Vos interlocuteurs

Jean-François CASTELLANI, Associé
Directeur du Développement
Tél : 06 77 73 55 43
jf.castellani@amplegest.com

Xavier COQUEMA, Associé
Responsable distribution Internationale
Tél : 06 31 38 88 02
x.coquema@amplegest.com

Bertrand CONCHON
Directeur Retail
Tél : 07 78 13 19 79
b.conchon@amplegest.com

Grégory FAVARD
Client Servicing
g.favard@amplegest.com

Glossaire

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence.

Un béta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (béta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un béta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (béta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (béta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Corrélation : Mesure de la façon dont des titres ou catégories d'actifs évoluent les uns par rapport aux autres. Des investissements fortement corrélés ont tendance à évoluer de concert, à la hausse ou à la baisse, tandis que des investissements faiblement corrélés tendent à se comporter de manières différentes dans différentes conditions de marché, faisant profiter les investisseurs des avantages de la diversification. La mesure de la corrélation oscille de 1 (corrélation parfaite) à -1 (corrélation inverse parfaite). Un coefficient de corrélation égal à 0 signifie une absence totale de corrélation.

Gestion Active : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion.

Max drawdown : Le max drawdown mesure la plus forte baisse dans la valeur du portefeuille. Il correspond à la perte maximale historique supportée par l'investisseur qui aurait acheté au plus haut et revendu au plus bas, et ce pendant une durée déterminée.

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Ratio de Sortino : Le ratio de Sortino mesure l'excès de rentabilité du portefeuille par rapport à un placement sans risque. Il évalue uniquement la volatilité (cf. définition ci-dessous) à la baisse.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Elle ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative, et elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de Amplegest. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de Amplegest. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires du Fonds sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.amplegest.com ou sur simple demande écrite adressée à contact@amplegest.com ou adressée directement au siège social de la société 50 boulevard Haussmann– 75009 Paris. Les investissements dans des Fonds comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. Amplegest peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les Fonds présentés. Amplegest ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de Amplegest), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de Amplegest en écrivant au siège social de la société (50 boulevard Haussmann, 75009 Paris, France).

AMPLEGEST
50 bd Haussmann 75009 Paris - 01 40 67 08 40
www.amplegest.com
S.A.S. au capital de 1 638 790 € - RCS Paris 494624273
Numéro d'immatriculation ORIAS : 08046407
Agrément AMF n° : GP07000044